



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 259

Texte de la question

CONFÉRENCE DES DONATEURS POUR LA PALESTINE

M. le président. La parole est à M. Michel Grall, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Grall. Monsieur le ministre des affaires étrangères et européennes, hier, à Paris, la Conférence des donateurs pour la Palestine a été un réel succès. En présence de Nicolas Sarkozy (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*), elle a réuni soixante-huit pays, dont Israël et l'Arabie Saoudite. L'Autorité palestinienne attendait 4 milliards d'euros : ce sont plus de 5 milliards d'euros qui ont été réunis. Hier soir, il y avait trois gagnants - l'Autorité palestinienne, donc la paix, donc la sécurité d'Israël - et un perdant : le terrorisme islamiste.

Il y a un mois, jour pour jour, nous sommes allés, le président de notre groupe, plusieurs collègues et moi-même, à Amman, Ramallah, Jérusalem et Tel Aviv. Tous nos interlocuteurs nous ont fait part de leur espoir quant au rôle de la France au Proche-Orient. Or, en 2008, pour la troisième fois depuis 1995, la France assurera la présidence de l'Union européenne.

Monsieur le ministre, ma question est simple : comment la France prévoit-elle, lors de cette présidence, de prolonger, d'amplifier et d'accélérer le processus de paix au Proche-Orient ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, cette conférence, organisée par la France, fut un succès pour les Palestiniens et pour les Israéliens, et pas seulement parce qu'elle a rapporté plus d'argent que prévu. Certes, il fallait réunir les fonds nécessaires à la mise en oeuvre du plan de M. Salam Fayyad, Premier ministre palestinien, et ouvrir une perspective sur trois ans. L'efficacité en la matière de l'Union européenne est allée au-delà de notre espérance.

Ce faisant, nous n'avons pas seulement satisfait la demande palestinienne, mais également la demande israélienne. En effet, la sécurité d'Israël ne sera assurée que dans la mesure où les territoires palestiniens connaîtront sécurité et développement économique.

Quel rôle peut jouer l'Union européenne ? Hier, l'Union européenne fut de loin le plus grand contributeur, à la fois grâce à la Commission et en tant que membre du " Quartet ", dont Tony Blair est l'émissaire spécial.

Quant à la France, en tant que présidente de l'Union européenne à partir du second semestre 2008, elle pourra donner encore plus de corps à ces promesses. Hier, les Israéliens ont accepté la mise en application de l'accord sur la formation des policiers palestiniens par l'Union européenne - EU COPPS - : nous pourrons donc faire avancer ce projet lors de notre présidence. De plus, à la suite de la conférence qui aura peut-être lieu à Moscou au mois de mars ou d'avril prochain, nous pourrons, dans le cadre des réunions mensuelles visant à permettre à l'Union européenne de contrôler l'utilisation de l'argent, réunir de nouveau les Palestiniens et les Israéliens pour, au-delà des aspects financiers, concrétiser l'espérance de paix qui s'est déjà manifestée hier, en donnant une dimension politique à ce qui fut plus qu'une conférence des donateurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Grall](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 259

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 19 décembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 décembre 2007